

Pôle communication

Tél. : 24 66 40

Mardi 27 juin 2017

COMMUNIQUÉ

PROJET DE DÉLIBÉRATION DU CONGRÈS DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Comptes administratifs 2016 de la Nouvelle-Calédonie

Le gouvernement a arrêté trois projets de délibération du Congrès relatifs à l'approbation du compte administratif et de gestion 2016 de la Nouvelle-Calédonie.

Dans la Déclaration de politique générale du 13 avril 2015, le gouvernement annonçait vouloir :
« faire mieux avec moins ».

Le gouvernement s'engageait :

- Premièrement, à **réduire son train de vie** ;
- Deuxièmement, à **assainir les comptes publics** de la Nouvelle-Calédonie ;
- Troisièmement, à assurer la transparence des comptes publics.

→ Le compte administratif et de gestion de l'année 2016 traduit l'aboutissement des engagements pris.

1. Un train de vie réduit

Comme le gouvernement s'y était engagé, les principales dépenses de fonctionnement de l'institution ont été réduites :

- Les frais de communication, de missions et déplacements ont baissé de 61%, en passant de 159 millions à 63 millions ;
- L'achat de matériels et fournitures a été réduit de 47%, soit de 6,3 millions ;
- Les prestations de services ont reculé de 30%, soit de 13 millions.

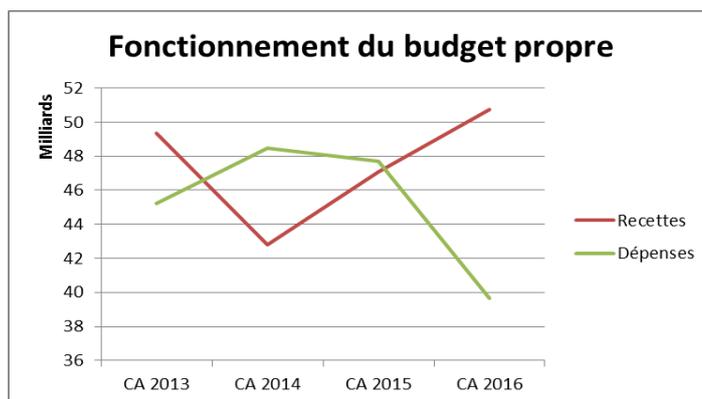
→ Au total, les dépenses du gouvernement ont été réduites de 26%

Programme P0202	Réalisé 2014	Réalisé 2015	Réalisé 2016	16/14
Autres interventions	467 743	1 471 841	749 700	60%
Charges de fonctionnement (eau, électricité, carburant)	26 954 762	27 915 336	24 382 864	-10%
Communication, déplacement, missions	158 976 303	68 811 343	62 784 263	-61%
Documentation	3 416 424	2 168 858	1 173 354	-66%
Matériels et fournitures	13 926 285	12 450 173	7 654 247	-45%
Prestations de service	44 292 493	59 970 664	31 159 145	-30%
Transports collectifs de biens	49 310 150	34 210 203	41 728 320	-15%
Entretien et gardiennage	26 826 098	32 585 427	28 483 078	6%
Frais postaux et de télécommunications	26 371 784	20 419 407	21 196 979	-20%
Locations de matériels	21 646 054	23 292 166	23 694 992	9%
Locations immobilières et charges locatives	136 985 615	138 338 753	135 098 990	-1%
Total général	509 173 711	421 634 171	378 105 932	-26%

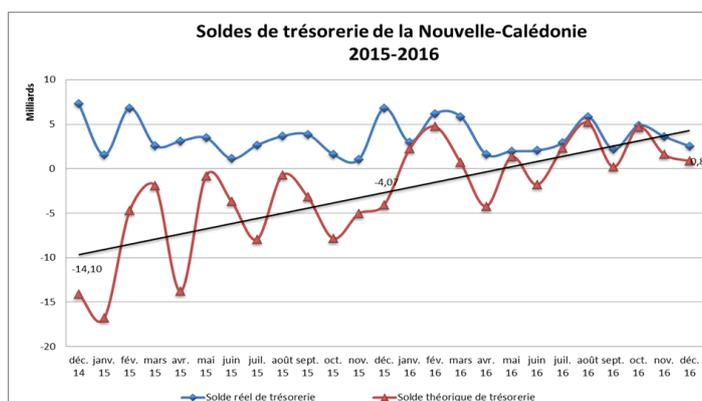
2. Des finances publiques assainies

Cette nouvelle gestion, mise en œuvre depuis le budget supplémentaire de 2014 et saluée par les experts de l'Union Européenne, a permis de rétablir et d'assainir les finances publiques de la Nouvelle-Calédonie. Ainsi :

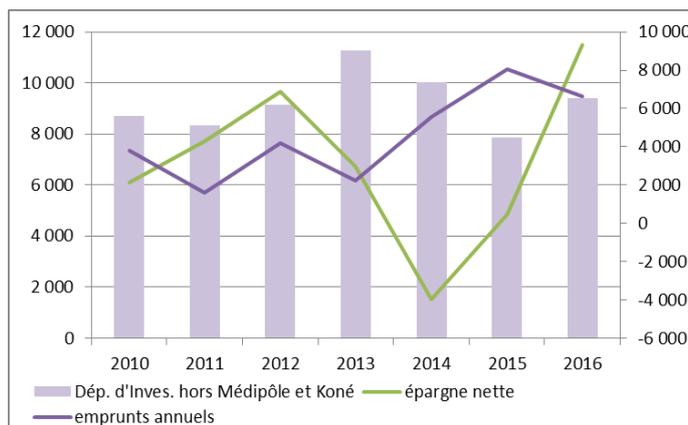
- Les **dépenses réelles de fonctionnement** (compte administratif) ont ainsi été ramenées de 48,5 milliards en 2014 à 39,6 milliards en 2016, soit une réduction des dépenses de 8,9 milliards (-18,5 %) ;



- **La masse salariale** en progression de 6,4% entre 2013 et 2014 a été contenue à une évolution de 1.1% entre 2014 et 2016 pour s'établir à 13,8 milliards de francs.
- Le **fonds de roulement** négatif en 2014 de 19 milliards est aujourd'hui excédentaire de 6 milliards correspondant à 43 jours de fonctionnement (norme mini 30 à 60 jours) ;
- La **trésorerie** déficitaire de 15 milliards en 2014 est depuis fin 2016 revenue à l'équilibre.



- Le **taux d'autofinancement** des investissements, dégradé en 2014 à 2 %, est remonté en 2016 à 17% (pour une norme à 15%).
- La capacité de désendettement de la collectivité qui était de 30,8 ans en 2014 a été ramenée à 4,4 ans en 2016, en deçà de la norme retenue par les bailleurs de fonds soit 7 ans.



- L'investissement a été maintenu à la moyenne de 10 milliards par an, portant le niveau d'endettement à 74 % (norme maxi 90 %) ;
- Enfin toujours en 2016, 93 milliards de contrats de développement ont été négociés et signés avec l'Etat pour la période 2017-2021.

Au total, le compte administratif de 2016 enregistre un résultat positif cumulé de près de 11 milliards.

Cet excédent permettra la couverture du solde des déficits antérieurs de 5 milliards. Il servira ensuite à financer les reports classiques de fin d'année qui représentent 4 milliards.

Au final, le budget supplémentaire 2017 s'ouvrira avec 2 milliards d'excédent.

➔ **Les comptes de la Nouvelle-Calédonie sont désormais assainis.**

3. Établir une transparence des comptes

L'année 2016 a été marquée par l'**accélération des réformes** annoncées dans la déclaration de politique générale du 13 avril 2015. Le compte administratif 2016 de la Nouvelle-Calédonie est le reflet de ces mutations. C'est la première fois qu'une vision globale de l'action de la Nouvelle-Calédonie est disponible et que les résultats des trois budgets sont présentés distinctement :

- le **budget principal** propre de la Nouvelle-Calédonie, qui finance l'action directe de la Nouvelle-Calédonie (gouvernement et administrations) ;
- le **budget annexe de reversement** qui regroupe les taxes affectées, les fonds de concours et les centimes additionnels reversés aux organismes publics de la Nouvelle-Calédonie.
- le **budget annexe de répartition** qui regroupe les crédits dédiés au financement des collectivités territoriales (provinces et communes).

La situation de chaque budget apparaît clairement, avec pour chacun un fonds de roulement propre, conforme à la réalité comptable et financière. Les budgets annexes de redistribution enregistrent désormais les risques inhérents au non recouvrement des créances fiscales, qui sont provisionnées à des niveaux satisfaisants.

- FDR du Budget propre de la Nouvelle-Calédonie	6.050 Mds
- FDR du Budget annexe de reversement	5.840 Mds
- FDR du Budget annexe de répartition	3.050 Mds

Pour la première fois également, les rapports des établissements publics de la Nouvelle-Calédonie sont présentés simultanément à ceux des directions, et mettent en lien la politique publique et les résultats comptables.

Chaque politique est désormais associée à un financement (en cours ou déjà mise en œuvre) attestant d'une meilleure gouvernance des deniers publics.